

Les indépendantistes catalans défient Madrid

Le gouvernement régional a annoncé la tenue, le 1^{er} octobre, d'un référendum d'autodétermination unilatéral

MADRID - correspondance

C'est un pas de plus vers la sécession de la Catalogne selon Barcelone, une nouvelle provocation pour Madrid. Après une réunion exceptionnelle de l'ensemble des ministres catalans, le président du gouvernement régional, Carles Puigdemont, a annoncé, vendredi 9 juin, la date du référendum d'autodétermination unilatéral qu'il entend convoquer, malgré l'opposition ferme du gouvernement conservateur de Mariano Rajoy. Ce sera le dimanche 1^{er} octobre 2017.

M. Puigdemont a également annoncé quelle serait la question posée: «Voulez-vous que la Catalogne soit un État indépendant sous la forme d'une république?» Et d'insister sur le fait que «la réponse sera un mandat que ce gouvernement s'engage à appliquer».

Madrid a rapidement rappelé sa position. «Le référendum n'aura pas lieu, car il est illégal, a déclaré, à l'issue du conseil des ministres, le porte-parole de l'exécutif, Inigo Mendez de Vigo. La résolution du Tribunal constitutionnel de février 2017 établit que tout acte préparatoire à un référendum signé par la généralité [le gouvernement catalan] est un acte interdit par la loi et qu'il aura des conséquences légales. Que personne ne doute que, quand les annonces se transformeront en actes, ceux-ci seront portés devant la justice par le gouvernement.»

Pour le moment, l'exécutif n'a

donc pas l'intention de réagir à ce qu'il a qualifié d'«*énième annonce*» des indépendantistes. Ni le chef du gouvernement, M. Rajoy, ni sa numéro deux, Soraya Saenz de Santamaría, n'ont d'ailleurs pris la peine de commenter l'annonce de M. Puigdemont. L'exécutif n'envisage de paralyser le référendum qu'une fois le décret de convocation signé et publié, probablement en plein cœur du mois d'août.

Positions irréciliables

Pour cela, Madrid peut compter sur deux armes: la réforme du Tribunal constitutionnel approuvée en 2015, qui lui permet de relever des élus de leurs fonctions en cas de désobéissance par le biais d'une procédure d'urgence, et l'article 155 de la Constitution, qui lui donne la capacité de suspendre l'autonomie catalane et de prendre les rênes de la région. Des mesures fortes qui risqueraient cependant d'attiser la flamme indépendantiste.

Malgré les menaces d'un recours à la justice, semaine après semaine, Barcelone fait montre de sa volonté de ne pas reculer. Le Parlement catalan, où les indépendantistes disposent de la majorité absolue, doit approuver dans les prochains jours, de manière définitive, une réforme du règlement qui lui permettra

d'approuver la loi de transition juridique, dite «*loi de rupture*», en moins de quarante-huit heures. Celle-ci est actuellement en cours d'élaboration, en secret, et doit servir à donner un cadre légal au

référendum. En mai, la commande d'urnes a déjà été publiée au *Bulletin officiel catalan*.

Et pour raviver le mouvement indépendantiste, une grande manifestation est organisée à Barcelone, dimanche 11 juin, par l'association Indépendantiste Assemblée nationale catalane (ANC), durant laquelle l'ancien entraîneur de l'équipe de football du FC Barcelone, Pep Guardiola, sera chargé de lire un manifeste.

Selon les derniers sondages du Centre d'étude d'opinion catalan, 46,8 % des Catalans sont opposés à l'indépendance et 45,3 % y sont favorables. Mais c'est surtout le scepticisme qui l'emporte en Catalogne. Selon un sondage Metroscopia, publié par le quotidien *El País* en mai, 62 % des Catalans considèrent que l'indépendance de la Catalogne a «très peu ou aucune chance de devenir une réalité». Seuls 34 % la voient possible à court terme, alors qu'en 2014 ils étaient 43 %.

«*Nous sommes un peu fatigués de tout cela*, a déclaré la porte-parole du parti libéral et antinationaliste Ciudadanos, Ines Arrimadas. *Je suis convaincue que tout cela se terminera dans les urnes, mais avec des élections catalanes, les seules qui peuvent être organisées avec des garanties...*» Une opinion partagée à Madrid par les conservateurs et les socialistes, qui parient sur l'annulation du référendum et la tenue d'élections régionales anticipées, sans que personne ne soit capable d'expliquer comment ce revirement aurait lieu.

Car aucune solution politique ne semble pouvoir résoudre le conflit ouvert entre Madrid et Barcelone. Le gouvernement catalan estime que le référendum n'est pas négociable. Pour le gou-

vernement espagnol, mais aussi pour le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et Ciudadanos, il n'est pas envisageable, la Constitution garantissant l'unité de l'Espagne. Plus ambiguë, la formation de la gauche radicale Podemos considère que «*le référendum unilatéral est une mobilisation légitime*», mais que pour être effectif, il devrait être organisé en accord avec Madrid.

Escalade rhétorique

Celui qui propose le gouvernement catalan a tout l'air, pour le moment, d'une réédition du «processus consultatif» illégal de novembre 2014, où la question de l'indépendance avait déjà été posée aux Catalans: 81 % des votants avaient exprimé leur soutien à l'indépendance, mais le taux de participation n'avait été que de 33 % des inscrits.

Différence majeure: le gouvernement central semble cette fois bien décidé à bloquer, par tous les moyens, la tenue de ce que Barcelone présente comme un «vrai» référendum. Dans ce cas, le numéro deux du gouvernement catalan, Oriol Junqueras, a laissé entendre qu'une déclaration unilatérale d'indépendance serait prononcée. L'escalade rhétorique ne fait que commencer, et l'été promet d'être mouvementé. ■

SANDRINE MOREL

«C'est notre devoir d'aller jusqu'au bout»

RAÛL ROMEVA occupe le poste de conseiller catalan aux affaires extérieures. Peu après l'annonce par Carles Puigdemont, président du gouvernement régional catalan, de l'organisation, le 1^{er} octobre, d'un référendum d'autodétermination unilatéral, il s'est rendu à Madrid pour expliquer au corps diplomatique et à la presse les raisons de ce scrutin.

Le choc avec Madrid est-il inévitable ?

Le choc viendra si celui qui a la possibilité de résoudre ce problème ne fait rien. Nous avons demandé à plus de dix-huit reprises au Parlement espagnol d'organiser un référendum. Nous n'avons essayé que des refus. Mais en 2014, 2 millions de personnes en Catalogne ont dit claire-

ment qu'elles ne se sentent pas à l'aise en tant qu'espagnoles. Nier le problème ne va pas le résoudre. Nous avons été élus démocratiquement avec un programme clair: organiser l'indépendance. C'est notre devoir d'aller jusqu'au bout. Comment va-t-on nous empêcher de voter? Nous ne le savons pas. Mais quelle serait la réaction de l'Europe si on nous condamne pour avoir défendu quelque chose d'aussi légitime et démocratique qu'un référendum?

Avez-vous reçu des soutiens à l'étranger ?

Nous ne demandons rien aux pays que nous visitons, que ce soit l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, la France ou l'Islande.

Depuis janvier 2016, je me contente d'expliquer la situation. Qu'en Catalogne 80 % des gens veulent voter, que ce soit pour ou contre l'indépendance. Que le cadre légal et constitutionnel le permet, pourvu qu'il y ait une volonté politique. Enfin, que nous ne voulons pas la fin du monde: seulement être un État dans l'Union européenne, avec de bonnes relations avec l'Espagne. En face, la réponse que nous avons est que la Catalogne ne peut pas voter. On nous dit simplement que c'est une affaire interne. Mais est-ce que l'Europe peut accepter d'un pays membre qu'il n'affronte pas ce problème? ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
S. M.

LES DATES

2006

L'Etatut, le nouveau statut d'autonomie qui reconnaît notamment la « nation » catalane, est approuvé au Parlement espagnol et validé par référendum en Catalogne.

2010

Manifestation de plus de 1 million de personnes à Barcelone en faveur du « droit à décider » des Catalans.

2014

Premier référendum sur l'indépendance de la Catalogne (80% de oui pour 33% de participation).

2017

Annnonce de l'organisation, le 1^{er} octobre 2017, d'un référendum d'autodétermination.